



*Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes
10^{ème} Conférence des États parties
Genève, 19-23 août 2024

Point 7 de l'ordre du jour : mise en œuvre effective du Traité (WGETI)

Monsieur le Président,

La Suisse renouvelle ses remerciements envers le Président du groupe de travail sur la mise en œuvre effective du Traité pour l'excellent travail et le rapport sur les travaux menés par le groupe de travail pendant la période préparatoire à la 10^{ème} Conférence des États parties. Avec la fin des travaux du sous-groupe de travail sur les articles 6 et 7 qui a permis de mettre sur pied le guide volontaire pour la mise en œuvre de ces articles, nous disposons désormais d'un nouvel outil de grande utilité pour appuyer les États parties dans la mise en œuvre de ces articles en fonction de leurs spécificités nationales, et leur permettre ainsi de remplir leurs obligations en la matière. Le mandat de ce sous-groupe de travail étant ainsi terminé, le groupe de travail sur la mise en œuvre du traité passera désormais entièrement dans sa nouvelle configuration, avec les deux sous-groupes de travail issus de cette réorganisation entérinée lors de la CEP9.

En ce qui concerne le sous-groupe de travail sur l'échange de pratiques nationales, la Suisse salue et soutient le projet de plan annuel mis sur pied qui concentrera son attention sur les aspects pratiques de mise en œuvre, tout en gardant suffisamment de flexibilité pour l'adapter au gré des progrès que nous réaliserons lors de chaque session.

Pour ce qui est du sous-groupe de travail sur les questions de mise en œuvre actuelles et émergentes, l'expérience conduite cette année nous a démontré sa pertinence pour aborder des thématiques qui méritent un traitement plus approfondi, comme le sont le rôle de l'industrie et le risque que des armes conventionnelles soient utilisées pour commettre des actes de violence fondée sur le sexe. Le fait que le sous-groupe soit également en mesure d'aborder des sujets d'actualité de façon *ad hoc* nous paraît judicieux. Il nous semble cependant primordial que ces sujets soient avant tout abordés sous un angle technique, entre experts, et pertinent du point de vue de la mise en œuvre des dispositions du Traité. Si nous devons être en mesure de traiter de l'ensemble des questions liées à la mise en œuvre du TCA, y compris des questions de nature politique complexe comme celles discutées aux mois de février dernier, un sous-groupe de travail composé d'experts n'est probablement pas le cadre le plus approprié pour ce faire. Nous encourageons ainsi toutes les parties prenantes intéressées par mettre de nouveaux sujets de discussion à l'ordre du jour de prendre en compte ces quelques considérations.

Monsieur le Président,



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

De manière plus générale et pour conclure mon intervention, la Suisse soutient dans son ensemble les recommandations du rapport soumises à considération de la Conférence.

Je vous remercie, Monsieur le Président.